

LA CRAU

une ville à la campagne

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION

JUILLET-AOÛT 2022

ANIMATIONS

CONCERTS

SPECTACLES

SPORT

...

LA CRAU



GUIDE DE L'ÉTÉ 2022
en pages intérieures
...

SOMMAIRE



INFOS LOCALES

Pages 4-6



TOURISME

Page 7



EDUCATION

Page 8



TRANSPORTS SCOLAIRES

Page 9



SPORT

Pages 10-11



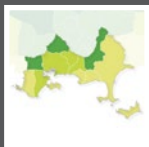
VIE ASSOCIATIVE

Page 12



MANIFESTATIONS ESTIVALES

Guide de l'été
Pages 14-15



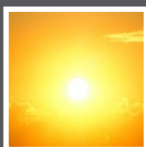
DOSSIER

Etude socio démographique
Pages 16-17



INFOS DU JIS

Page 18



PLAN CANICULE

Page 19



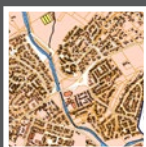
PRÉVENTION INCENDIE

Page 20



TPM VOUS INFORME

Page 21



TPM VOUS INFORME révision du PLU

Pages 22-23



RETOUR EN IMAGES

Page 25



LA CRAU AUTREFOIS

Page 27





Un programme estival d'animations de retour à la normale

Cela semble être une éternité, depuis l'été 2019, nous n'avons pas pu proposer aux Crauroises et aux Craurois, des manifestations s'inscrivant dans le cadre d'un programme élaboré à l'avance, offrant la garantie d'être maintenu, et ne faisant l'objet d'aucune mesure sanitaire particulière.

Le virus semble désormais circonscrit, tout du moins temporairement, et nous allons enfin pouvoir vivre un été plus sereinement, et profiter de spectacles et concerts dont vous retrouverez les détails dans le magazine en pages intérieures.

Comme le veut la tradition, à l'approche des vacances, début juillet, La Crau sera en fête avec ses manèges, pour le plus grand bonheur des enfants. La programmation estivale se clôturera les samedis 20 et 27 août, par un tout nouvel événement : le « Summer Sound », réunissant des DJ, peintures du milieu de la musique moderne, urbaine et électronique. Jeunes et moins jeunes, à venir voir et écouter absolument !

Si la Municipalité, et ne l'oublions pas les Crauroises et les Craurois en tant que contribuables, concourent à la vie festive de notre ville, d'autres partenaires y participent.

Je souhaite tous les citer, car l'été à La Crau, ce sont aussi les animations et événements proposés par

La Lyre, les écoles de danse, le Club Cyclo La Crau, les Randonneurs Craurois, Lei Sauto Valat, la Boule Fleurie Crauroise, l'Amicale Bouliste Crauroise, l'Amicale Bouliste Moutonnaise, le Cercle Culturel Social Craurois, le Son de La Moutonne, le Comité Officiel des Fêtes, La Crau'Ch Coeurs, et Les Vitrines de La Crau.

Comme vous le voyez, les acteurs de notre cadre de vie dont l'animation constitue un volet incontestable, sont nombreux dans notre belle ville. C'est ensemble que nous faisons notre commune, c'est ensemble que nous préserverons notre qualité de vie.

Christian SIMON

Maire de La Crau
Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée
Président du Centre De Gestion
de la Fonction Publique Territoriale du Var

Raymond LE BROCHER

La passion de la course à pied

« *La course à pied, c'est ma raison de vivre !* ». Voilà les mots à la fois simples et percutants de Raymond LE BROCHER pour évoquer sa passion pour ce sport.

Après avoir vécu une première vie un peu compliquée, Raymond s'est mis à courir à l'âge de 40 ans. « *Et cela m'a sauvé !* » affirme-t-il. Il s'est inscrit au club de l'ASPTT Toulon-La Valette et a commencé la compétition. Son envie de se surpasser et de réaliser des performances ne l'a dès lors plus quitté.

Aujourd'hui, à 70 ans, Raymond n'est plus licencié et poursuit seul les entraînements. Il court quasiment tous les jours. Il a ses habitudes vers le secteur de la Roquette et des Mesclances. « *Je cours environ 50 minutes car cela équivaut au temps d'une course de 10 km* », nous explique-t-il. Car oui, Raymond continue de faire des compétitions, à un rythme de 5 à 6 courses par an. Depuis le début de l'année, il a participé à deux épreuves sur 10 km. A Hyères tout

d'abord, le 20 mars dernier où il a couru en 48'37", puis à La Garde, le 30 avril, où il a réalisé un temps de 48'52". Une très belle régularité, mais surtout un véritable exploit, sachant que les minima requis pour pouvoir se qualifier au Championnat de France de la distance, dans sa catégorie, sont fixés à 50 minutes.

Et notre sportif craurois ne s'arrête pas là ! Il participe le 24 juin à la « Foulée Farlédoise », puis courra à nouveau sur 10 km à Carqueiranne, en septembre prochain où il défendra son titre en Master 7. Son objectif est clair : il compte bien rester en-dessous de la barre des 50 minutes et pour cela, il respecte un plan d'entraînement rigoureux et une préparation physique adaptée : « *je ne cours plus en club, mais j'ai en tête tous mes anciens plans d'entraînement et je sais exactement ce que je dois faire...* ».

Par ailleurs, depuis quelques mois Raymond a exceptionnellement revêtu une nouvelle casquette. Il coache en effet Aurélie pour l'aider à améliorer sa condition physique et à progresser en course à pied. Toutefois il tient à préciser qu'il intervient à la demande de la jeune femme, par amitié. Il n'est pas du tout question pour lui de développer une nouvelle activité ! Ceci d'autant plus qu'il tient à s'entraîner seul pour pouvoir atteindre ses objectifs en termes de performances.

Avec son tempérament hors du commun et sa personnalité attachante, Raymond LE BROCHER est véritablement une figure locale. Même s'il vit intensément sa passion pour la course à pied, qu'il compte bien pratiquer au moins jusqu'à 80 ans, il apprécie également les nombreux bons moments partagés avec ses amis, parmi lesquels Marcel, son partenaire de jeu de la Boule Fleurie Crauroise. Il tient enfin absolument à profiter de l'opportunité de cet article pour remercier Laurent, Michel, Anthony, André et Christian, qui se reconnaîtront, pour leur soutien, leur aide et leur amitié.



Pascal BARANDONI

Bravo à notre TOP CHEF !

Vainqueur de l'émission « Objectif Top Chef », fin 2021, Pascal BARANDONI a donc directement intégré la 13^{ème} édition du célèbre concours culinaire « Top Chef ».

Et Pascal a vraiment assuré comme un... chef !! Agé à peine de 21 ans, le benjamin de la saison a en effet réalisé un formidable parcours, en atteignant les quarts de finale, face à des cuisiniers expérimentés. Déjà auréolé du titre de Meilleur Apprenti de France en 2020, ce jeune prodige des fourneaux poursuit une très belle ascension. A n'en pas douter, une carrière prometteuse l'attend. Elle a d'ailleurs débuté depuis quelques semaines tout près d'ici, à Cuers, sa ville d'origine où il officie désormais en tant que chef du restaurant « Le Mas du Lingousto », conjointement avec Arnaud BOUXIROT.

Fidèle à lui-même, Pascal affiche d'ores et déjà ses ambitions, à savoir obtenir sa première étoile au Guide Michelin ! Gageons qu'il y parviendra rapidement et que cette étoile sera suivie par quelques autres !...

Crédit photo :
Wlad SIMITCH / M6



Crédit photo :
Wlad SIMITCH / M6



Studio ELLENA

7 danseurs sélectionnés pour le show «La Chanson de l'Année»

Ils sont sept jeunes craurois à avoir été sélectionnés pour participer à deux grands événements diffusés sur TF1, à savoir « La Chanson de l'Année » et l'émission humoristique « Arnaud Ducret dans tous ses états ». Ces deux shows télévisés ont été enregistrés au début du mois de juin à Toulon, sur les plages du Mourillon.

Jessica CHOMBARD, Mélodie CAHAIGNE, Marine SOLEILLAND, Julie PIZZA, Lisa ATLAN, Léna PRANEUF et Arthur LEFEVRE fréquentent l'école de danse « Studio Ellena » depuis leur plus jeune âge. Tous ont dû se soumettre au difficile exercice des auditions et ont donc été choisis parmi de très nombreux candidats. Une grande satisfaction de même qu'une grande fierté pour leur professeur, Isabelle ELLENA, pour qui il s'agit d'une véritable reconnaissance du travail réalisé au sein de son école.

Nos danseurs craurois sont montés sur scène pour accompagner les nombreux artistes présents : Angèle, Amir, Tayc, Kendji GIRAC, Jérémy FREROT, Claudio CAPEO, etc. Ils ont vécu une formidable expérience en découvrant les coulisses de deux spectacles d'envergure dont ils étaient des acteurs à part entière, et en côtoyant des artistes qu'ils admirent. Tous rêvent bien évidemment d'une carrière professionnelle, mais gardent pour l'instant les pieds sur terre en conciliant avec succès leurs études et leur passion pour la danse.

Julie et Mélodie avec Fauve Hautot

Lisa avec Nikos Aliagas



ETAT D'ALERTE SÉCHERESSE

Mise en place de mesures de restrictions d'usage de l'eau



La situation pluviométrique et hydrologique dans le département est très préoccupante. Par arrêté du 30 mai 2022, le Préfet a donc placé une grande partie des communes du Var, parmi lesquelles la Ville de La Crau, en état d'alerte sécheresse. Voici les principales mesures de restrictions qui s'appliquent :

Les interdictions

Arrosage

Interdiction d'arrosage entre 9h et 19h des pelouses, espaces verts, massifs floraux, arbres et arbustes, jardins potagers et jardins d'agrément, stades et espaces sportifs.

Lavage

Lavage des véhicules interdit (automobiles, bateaux et engins nautiques), à l'exception des stations professionnelles économes en eau (sauf pour les organismes liés à la sécurité). Lavage des voiries, terrasses et façades interdit sauf pour les professionnels avec lavage sous pression.

Jeux d'eau

A l'exception de ceux à eau recyclée, les jeux d'eau sont interdits, sauf raison liée à la santé publique.

Piscines et Spas

Remplissage des piscines et spas privés interdit. Pour les piscines accueillant du public, le remplissage est soumis à autorisation du Maire.

Fontaines

Les fontaines fonctionnant sans recyclage de l'eau doivent être fermées. Cette mesure peut également être aménagée pour des raisons de santé publique.



Les recommandations citoyennes

L'eau est un bien précieux qu'il convient de préserver. Chacun d'entre nous peut agir par des gestes simples :

- ✓ En limitant sa consommation d'eau à usage domestique de façon générale (ne pas laisser couler l'eau inutilement, installer des équipements économes en eau, utiliser des appareils de lavage à plein, limiter les arrosages des jardins, etc.) ;
- ✓ En participant, par des signalements, à la lutte contre les fuites sur les réseaux d'eau potable ou d'eaux brutes (réseaux, poteaux incendie et bornes de remplissage des cuves, fontaines, etc.).

À NOTER

Les restrictions relatives aux usages de l'eau sont malheureusement susceptibles de s'aggraver dans les prochaines semaines, en fonction de l'état de sécheresse de notre département. Vous pouvez retrouver toutes les mesures et toutes les infos sur le site de la Préfecture : www.var.gouv.fr

RAPPEL

OUVERTURE D'UN ESPACE FRANCE SERVICES

Un espace France Service vous accueillera à partir du 1^{er} juillet 2022, dans les locaux de l'Espace Pluriel.

Cette structure sera à votre disposition pour vous accompagner dans toutes vos démarches administratives : carte grise, retraite, impôts, allocations familiales, recherche d'emploi, etc. Vous pourrez également y recevoir conseils et assistance pour l'utilisation des outils informatiques et l'accès aux services numériques. Dans le cas de démarches plus complexes, vous pourrez enfin être mis directement en relation avec l'administration ou l'organisme concerné par téléphone, visioconférence ou par rendez-vous physique sur place, à La Crau, ou dans une autre antenne du territoire.

Infos pratiques

- ✓ Horaires d'accueil : de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, les lundi, mercredi et vendredi, et de 14h à 18h le mardi
- ✓ Tel : 04.94.01.46.57
- ✓ Mail : fs-lacrau@ccmpm.fr



LES INFOS DE L'OFFICE DE TOURISME

Pour la période de Juillet/Août, les horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme seront les suivants :
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, du lundi au vendredi.

Nous vous rappelons que l'Office de Tourisme propose également, durant la saison estivale, une billetterie « Loisirs » permettant d'accéder à des activités culturelles, sportives et touristiques. Vous trouverez notamment à la vente :

- ✓ Des balades à la journée ou en demi-journée autour des Iles d'Or, au départ de Carqueiranne et d'Hyères,
- ✓ Des sorties « Déjeuner à Léoube en arrivant par la mer », au départ d'Hyères,
- ✓ Des prestations « loisirs », telles que baptêmes de plongée, circuit des îles, packs « Coucher de soleil en mer » et « Les Iles d'Or sur un vieux gréement », etc.
- ✓ Des visites guidées, telles que la découverte des Salins d'Hyères ou de la vieille ville d'Hyères, de même que des visites à thème (Histoire du sel, etc.).

Attention ! Dans le cadre de la mise en œuvre d'une régulation du nombre de visiteurs sur l'île de Porquerolles, les billets de traversée ne pourront être vendus à l'Office pendant les mois de juillet et d'août. Cette vente ne sera désormais possible que de septembre à juin.

Enfin, l'Office de Tourisme dispose d'un espace « boutique » qui s'étoffe régulièrement. Vous pouvez y retrouver différents objets valorisant notre commune et son terroir, tels que mugs, magnets, gourdes, cartes postales et affiches sous cadre, ainsi que des produits artisanaux des alentours (porte-clés, savons, miel, etc.) et des ouvrages consacrés à notre très belle région. Des idées cadeaux originales pour faire plaisir ou se faire plaisir !...

+ d'Infos

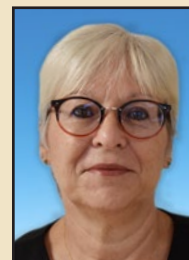
Pour rappel, l'Office de Tourisme est situé sur le Parking Maréchal de Lattre de Tassigny et ses coordonnées de contact sont :

- ✓ **Tel** : 04.94.66.14.48
- ✓ **Mail** : tourisme@villedelacrau.fr

Une page Facebook, « Tourisme La Crau »,

est également à votre disposition et vous propose tous les bons plans du moment !

Catherine profitant d'une retraite bien méritée, c'est désormais Yannis qui vous accueille à l'Office de Tourisme



Anne-Marie METAL
Adjointe au Maire
et Conseillère Métropolitaine
déléguée au Tourisme

TOURISME

NOUVEAUTÉ !

Découvrez la Ville de La Crau sous un nouveau jour grâce au Circuit du Petit Explorateur !

Vous voulez en savoir plus sur la commune ? Vous aimez résoudre les énigmes et êtes dotés d'un bon sens d'orientation et d'observation ? Ce parcours de découverte est fait pour vous ! Conçu à la manière d'un jeu de piste, le Circuit du Petit Explorateur vous fera parcourir les rues de la ville et vous emmènera sur différents sites : le Parc du Béal, la Bibliothèque, l'ancienne distillerie, l'église, etc. Mêlant aspect historique et anecdotes plus actuelles de façon à la fois ludique et pédagogique, ce circuit s'adresse véritablement à tous, petits et grands. Une activité idéale à réaliser en famille pour en apprendre plus sur notre « Ville à la campagne » !

Infos

Le support du circuit du «Petit Explorateur» est disponible à l'Office de Tourisme tout l'été, et toute l'année.

Une fois le circuit terminé, vous pouvez retourner à l'Office pour vérifier vos réponses.



EDUCATION



Elodie TESSORE
Adjointe au Maire déléguée
aux Affaires Scolaires

CHALLENGE ÉDUCATION À LA ROUTE

Le Challenge Education à la Route a pour objectif de sensibiliser les élèves de CM2 ou de CM1-CM2 aux questions de la sécurité routière, de leur faire prendre conscience des dangers de la route et de leur apporter les connaissances de base en matière de Code de la Route. La Ville de La Crau participe à cette action pédagogique depuis 2008, et a organisé cette année les épreuves en collaboration avec les villes de La Valette, de La Garde, de Carqueiranne et du Pradet. La grande finale du Challenge avait lieu au Complexe Sportif de l'Estagnol, le 13 juin dernier. C'est la classe de Mme LEFEVRE de l'école Marcel PAGNOL qui représentait La Crau et qui a remporté le Challenge 2022.



ANIMATION KERMESSSE A L'ECOLE JULES AUDIBERT

C'était jour de kermesse le 19 mai dernier pour les petits élèves de l'école maternelle Jules Audibert ! Le Service de la Restauration scolaire et la société ELIOR avaient initialement programmé ce jour-là de servir dans les cantines un repas sur le thème de « la kermesse gourmande », proposant au menu hot-dog, frites et gaufre au chocolat. L'équipe des agents et Atsem de l'école a proposé de prolonger ce repas par une véritable kermesse dans la cour de l'école, pendant le temps de pause méridien. Elles ont ainsi réorganisé les temps de roulement des repas, afin de permettre aux enfants de profiter au maximum des différents stands qu'elles avaient préparés avec l'aide précieuse des parents volontaires. Et c'est ce qu'ils ont fait ! Tous ont vraiment pris plaisir à participer aux différents jeux et étaient ravis de ce moment de détente !



LES ÉLÈVES DE CM2 FORMÉS AUX GESTES QUI SAUVENT

Nous pouvons tous, à un moment donné être confrontés à des situations dramatiques et avoir les bons réflexes peut alors sauver une vie. C'est pourquoi il est important d'apprendre dès le plus jeune âge les gestes simples de premier secours.

Dans cette optique, la Ville de La Crau a proposé une formation d'une durée de deux heures, à l'ensemble des classes de CM2 des écoles crauroises. Préparée et animée par Franck LE DOYEN, Préventeur et Chargé de sécurité communal, cette formation a permis d'expliquer aux élèves les bons comportements à adopter, par des mises en situation concrètes et différents exercices pratiques : alerter les secours, sécuriser un lieu d'accident, évaluer l'état d'une victime, connaître la conduite à tenir face un saignement abondant, une personne inconsciente, masser, utiliser un défibrillateur, etc. Tous les participants ont reçu une attestation de formation.



TRANSPORTS SCOLAIRES : Modalités d'inscription et de renouvellement des titres

Vous trouverez ci-après le détail des différentes formalités, en fonction du type d'établissement scolaire fréquenté par votre enfant :

Ecoles maternelles et élémentaires

Le transport scolaire est gratuit pour les enfants craurois fréquentant les écoles maternelles et élémentaires. Les démarches relatives à l'inscription et au renouvellement d'inscription sont à effectuer auprès de la Direction Education, Jeunesse et Sport située à la Mairie Annexe (15, Boulevard de la République).

Attention ! L'inscription est obligatoirement à renouveler pour chaque année scolaire, même si la carte de l'enfant n'a pas atteint sa date de fin de validité.

Les documents à fournir sont :

- un formulaire d'inscription (info en Mairie Annexe),
- une photo d'identité de l'enfant (pour une 1^{ère} demande).

Collège du Fenouillet

L'accès au transport scolaire pour les collégiens nécessitant un abonnement, le dépôt du dossier et le règlement de l'abonnement annuel (15 euros) doivent être effectués directement auprès du Réseau Mistral.

La Direction Education, Jeunesse et Sport peut vous renseigner sur les circuits et horaires ainsi que sur la constitution du dossier d'inscription.

Lycéens et étudiants

Les lycéens et étudiants doivent également souscrire un abonnement annuel donnant accès à l'ensemble des lignes. Le dossier d'inscription et le règlement de l'abonnement doivent donc être effectués auprès du Réseau Mistral.

INFOS UTILES

✓ Service Jeunesse

Mairie Annexe de La Crau - 15, Boulevard de la République
Tél : 04.94.01.56.86 ou 04.94.01.46.58

✓ Agence de Hyères du Réseau Mistral

Rotonde du Park Hôtel - Avenue de Belgique
(dans les locaux de l'Office de Tourisme)

Horaires : du lundi au vendredi, de 9h à 12h45 et de 14h30 à 16h55

✓ Agence mobile du Réseau Mistral

Présence une fois par mois à La Crau - Place Victor Hugo, le mercredi matin de 8h30 à 11h45 (les prochaines permanences sont prévues les mercredis 6 et 13 juillet, 24 et 31 août, et 7 septembre 2022)

✓ Contacts Réseau Mistral

Tél : 04.94.03.87.03

Site internet : www.reseaumistral.com



TRANSPORTS



Elodie TESSORE

Adjointe au Maire déléguée
à la restauration, aux transports
et aux affaires scolaires

LE RESEAU MISTRAL À L'HEURE D'ÉTÉ

Pour vous offrir toujours plus de mobilité et pour vous accompagner sur l'ensemble du territoire, le Réseau Mistral, sous l'égide de la Métropole Toulon Provence Méditerranée enrichit son offre durant la saison d'été. L'offre touristique est ainsi renforcée sur la commune d'Hyères pour faciliter vos déplacements vers les plages, avec les lignes 67, 68 et la ligne bord de mer « Estivale 65 » qui se prolonge en nocturne jusqu'à 1h du matin les jeudis, vendredis et samedis. Les horaires sont également adaptés sur les lignes de bateaux-bus reliant les villes de Toulon, La Seyne et Saint-Mandrier. Un été sur les lignes du Réseau Mistral, pour des vacances en mobilité « verte et écoresponsable » !

Plus d'infos : www.reseaumistral.com

Un été en bus & bateau-bus

Cet été, le réseau Mistral en fait + pour vous !

PLUS DE MOBILITÉ !

À partir du 30 mai sur
LES LIGNES D'HYÈRES

67 68

Et la ligne
bord de mer
L'ESTIVALE
65

À partir du 13 juin sur
LES LIGNES MARITIMES

8M 18M 28M



PÉTANQUE

Livio, 7 ans et Champion du Var !

L'école municipale de pétanque est fière de compter dans ses rangs une jeune pousse de champion !

A seulement 7 ans, Livio ACHÉ est en effet monté sur la plus haute marche du podium de la catégorie Benjamin, lors du Championnat du Var qui s'est déroulé le 15 mai dernier à Draguignan. Afin de canaliser son énergie débordante, Livio s'entraîne assidûment non seulement à l'école municipale de La Crau, mais aussi au club de La Farlède.

Même s'il préfère tirer, il avoue être malgré tout meilleur au pointage ! En tout état de cause, son jeune talent combiné avec son entraînement lui ont permis de décrocher son premier titre. De nombreux autres suivront certainement...

*Livio entouré de Marie-Claude GARCIA,
Maire-Adjointe, de Gérard VIVIER,
Conseiller Municipal et représentant de la Boule
Fleurie Crauroise, et d'Henri LACROIX.*

Marie-Claude GARCIA
Adjointe au Maire
déléguée aux activités et vie
associative sportives



À NOTER

L'école municipale de pétanque fonctionne tous les mercredis matin, de 10h à 12h, sur la Place Félix Reynaud. Elle est animée par Henri LACROIX, multiple Champion du Monde, en collaboration avec la Boule Fleurie Crauroise. Les cours reprendront dès la rentrée, avec des créneaux possibles l'après-midi pour les lycéens et collégiens qui pourront s'initier aussi au jeu provençal.

Infos : Service des Sports - 04.94.01.56.86



LE TUISHOU

Un art martial à découvrir

La jeune association crauroise Art Tao a réuni plus de 30 personnes pour une journée d'initiation et de découverte du Tuishou, le dimanche 5 juin au Complexe Sportif de l'Estagnol.

Peu connu, le Tuishou est un art martial ancestral dont les bienfaits sont avérés. Pratiqué à deux, il permet de développer l'écoute de l'autre, la sensibilité et la détente, même s'il s'agit bien à la base d'un sport de self-défense. Comme le souligne Sébastien DREYER, spécialiste de la discipline et animateur du stage, « par un contact doux, l'objectif est d'obtenir un maximum d'informations sur son partenaire, ce qui permet un enchaînement harmonieux des mouvements pour parvenir au déséquilibre de son partenaire ».

Pour rappel, l'association Art Tao est affiliée à la Fédération des Arts Energétiques et Martiaux Chinois et propose des cours de gymnastique énergétique (relaxation, Tai Chi Chuan, Qi Gong) qui reprendront dès la rentrée, à partir du 12 septembre.

Infos et contact :
Marie-Angèle BOLINCHES
06.72.16.76.93



USC GYMNIQUE

2 équipes sur le podium des Championnats de France

Très belle performance des équipes D2 et D4 de l'USC Gymnique qui non seulement se sont qualifiées pour les Championnats de France de la FSGT (Fédération Sportive & Gymnique du Travail), mais encore sont finalement montées sur la 3^{ème} marche du podium, à l'issue de la compétition qui s'est déroulée les 4 et 5 juin à Cavalaire. Félicitations à Luna DE COL, Julia LIEUTAUD, Shirley GAFOUR, Julia FRITSCH, Lilou JEANSON et Ema TABU de l'équipe D2, et à Lola PEGLIASCO, Lilly TRAIN, Marylou MOREAU, Marilou ESCUDERO, Jenylee SAINMONT et Kelly LAURENT de l'équipe D4.



STAGE DE TIR À L'ARC

Le Comité Départemental de Tir à l'Arc propose des stages d'été au Vallon du Soleil, tous les mercredis du 13 juillet au 24 août 2022, de 10h à 12h.

Ces stages seront animés par Sandrine FIALON, Diplômée d'Etat et sont ouverts à tous, jeunes à partir de 8 ans et adultes, débutants ou confirmés, licenciés FFTA et non licenciés. Apprentissage et perfectionnement des techniques de tir et situations ludiques d'entraînement seront au programme. Le matériel sera fourni pour les débutants.

Infos pratiques :

- ✓ Prévoir chaussures fermées et tee-shirt serré
- ✓ 10 places maximum par jour
- ✓ Réservation obligatoire au 06.83.87.47.42 ou par mail vartiralarc@gmail.com
- ✓ Tarif : 10 € par jour

JUMELAGE

REPRISE DES ÉCHANGES AVEC NOS VILLES JUMELLES



Camille DISDIER
Conseiller Municipal délégué
au Jumelage

La crise sanitaire a malheureusement suspendu pendant plus de 2 ans les échanges avec nos villes jumelles de Villeneuve en Suisse et de Rosà en Italie. Les projets de déplacements ou de réceptions reprennent progressivement et certains se sont même déjà concrétisés grâce à l'investissement du Comité de Jumelage, avec le soutien de la Ville de La Crau et de Camille DISDIER, Conseiller Municipal.

L'équipe U13 de l'USCC Foot s'est ainsi rendue à Villeneuve pour un séjour de 4 jours, du 26 au 29 mai. Les jeunes footballeurs craurois ont en effet participé à un tournoi sur place. Ils ont pu se confronter de manière amicale à leurs homologues suisses et faire connaissance lors d'activités en commun.

Du 18 au 25 juillet, les ados du JIS accueilleront à leur tour un groupe de jeunes de Rosà qui seront directement logés dans les familles crauroises. Tous partageront ensemble de nombreuses activités (acrobranche, plage, sorties à Porquerolles, etc.). Il a même été prévu des cours de français afin que nos jeunes italiens mettent à profit leur séjour pour se perfectionner dans la langue de Molière !

Notons enfin que le Comité de Jumelage prépare d'ores et déjà un déplacement d'importance en Suisse pour le mois de novembre. Nous célébrerons alors le 35^{ème} anniversaire du jumelage et des liens d'amitié qui nous unissent avec la ville de Villeneuve. Des cérémonies marquant cet anniversaire seront à nouveau organisées à La Crau, dans le courant de l'année prochaine.

L'équipe des U13 de l'USCC
Foot au bord du Lac Léman.



VIE ASSOCIATIVE

UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Une page se tourne pour l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles (ADSB) de La Crau. Après s'être investi pendant 16 ans à la présidence de l'association, Bernard VAINGUER n'a pas souhaité renouveler son mandat. Il a transmis le flambeau à Annick HEUTRE, nouvelle présidente de l'Amicale, et à une équipe presque entièrement renouvelée, qui tiennent tout particulièrement à le remercier pour son engagement et le travail accompli pendant ces nombreuses années.

Tous ces bénévoles ont conscience de l'ampleur de la tâche qui les attend. Ils doivent en effet prendre à présent le relai pour organiser chaque mois les collectes de sang à La Crau et à La Moutonne, en relation avec l'Établissement Français du Sang. Devant le constat d'une baisse des dons depuis le début de la crise sanitaire, ils sont prêts à s'investir pour essayer de mobiliser au mieux leurs concitoyens à retrouver le chemin des collectes... En ce sens, Annick HEUTRE tient à rappeler qu'aujourd'hui, aucun traitement ni aucun médicament de synthèse ne peut remplacer le sang humain. Il est donc important de donner son sang afin de répondre aux situations d'urgence et de sauver des vies, mais aussi pour faire face aux besoins des malades. Chaque don compte et l'ADSB compte sur vous !

Contact et infos :

06.58.90.56.18

et <https://sites.google.com/site/adsblacrau>

Annick HEUTRE, nouvelle Présidente de l'ADSB (2^{ème} en partant de la gauche), entourée de son équipe avec notamment : Martine ARENE, Vice-présidente, Eugénie MONTOUCARPIN, Trésorière et Lucien RIZZO, Secrétaire.



CCSC : SÉJOUR EN OCCITANIE POUR LA SECTION RANDONNÉE

Après deux années sans activité hors territoire local, la Section Randonnée du Cercle Culturel Social Craurois (CCSC) a organisé son séjour annuel du 14 au 22 mai en Occitanie, dans le Gers.

Au programme, rando de 7 à 9 km tous les matins. Les après-midis étaient consacrées aux visites culturelles, afin de découvrir le riche patrimoine historique du pays gersois. Car, comme le souligne Marie-Christine BERTALMIO, Responsable de la Section, « *la culture est à l'honneur chez les randonneurs du CCSC !* ». Chaque séjour concilie ainsi habilement aspects sportif et culturel et permet à chaque participant de s'enrichir véritablement.

Rappelons par ailleurs que, tout au long de l'année, la Section propose des randonnées dans les environs, que ce soit sur La Crau, sur le littoral ou dans l'arrière-pays, selon le planning suivant :

- ✓ Mardi : Randos niveau « Marche » de 6 à 8 km, sur un rythme tranquille ;
- ✓ Mercredi : Randos niveau « Sportif » de 8 à 10 km, sur un rythme plus élevé ;

✓ Samedi :

Alternance des deux types de randos. Toutes ces randonnées sont encadrées par des animateurs habilités. Le programme est annoncé chaque trimestre et est mis en ligne sur le site www.ccsciacrau.com. Le point de rendez-vous est fixe, à savoir le parking du supermarché Lidl, étant précisé qu'il n'y a bien évidemment aucune obligation de participer à toutes les sorties proposées...

Ajoutons enfin que, pour des questions d'assurance, il faut obligatoirement adhérer à la Section pour pouvoir prendre part à ces randonnées. Une sortie d'essai gratuite est toutefois possible.

+ d'Infos :

- ✓ randonneeccsc@gmail.com
- ✓ www.ccsciacrau.com (onglet Présentation et Activités / Accueil Les Sports)
- ✓ Lors du Forum des Associations, le samedi 3 septembre

A NOTER

La Section Randonnée du CCSC recherche des animateurs(trices) bénévoles pour encadrer les adhérents. Si vous êtes intéressés ou pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Marie-Christine BERTALMIO via l'adresse mail randonneeccsc@gmail.com.



ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

MISE À JOUR AVANT RÉÉDITION

Une actualisation de l'annuaire des associations est en cours. Les responsables d'associations doivent se manifester au plus tôt auprès du Service Vie Associative, pour communiquer toutes les informations éventuelles de mise à jour : demande d'insertion pour les nouvelles associations ou de suppression, modification des coordonnées ou des personnes «contact», etc.

Nous vous rappelons que l'annuaire des associations n'est édité qu'une seule fois par an, à l'occasion du Forum des Associations. Il est donc important de signaler tout changement dès à présent. Aucune modification ne pourra ensuite être effectuée avant l'édition de l'année prochaine...

Infos : Service Vie Associative
04.94.01.56.86 / 04.94.01.46.58
vie-associative@villedelacrau.fr



EXTENSION DES TERRASSES DES COMMERCES SUR LES PLACES FÉLIX REYNAUD ET JEAN JAURÈS

Dans le cadre de sa politique de soutien au commerce de proximité, la Ville de La Crau a souhaité répondre favorablement à la demande du snack, et des bars et restaurants situés respectivement sur les places Félix REYNAUD et Jean JAURÈS de pouvoir étendre davantage leur terrasse sur le domaine public. L'objectif est en effet d'aménager un espace extérieur agréable et confortable pour chaque établissement, tout en augmentant la capacité d'accueil. Les travaux nécessaires à ces extensions ont été pris en charge par l'antenne crauroise de la Métropole Toulon Provence Méditerranée.



DEVELOPPEMENT ECO

Christian LESCURE
Conseiller Municipal délégué
au Développement Economique,
Commerce, Artisanat,
Foires et Marchés



R2L LOCATION

Cette nouvelle entreprise crauroise est spécialisée dans la location de matériel nautique et de plage. Romuald, Lionel et Lionel (d'où le nom R2L à partir de leurs initiales) sont à l'origine de ce concept à la fois original et très pratique. Vous avez besoin d'articles de plage ? Vous souhaitez pratiquer une activité nautique ? Vous sélectionnez votre matériel directement sur le site internet de R2L Location et vous le récupérez directement sur le site de votre choix, parmi une liste proposée. Vous pouvez ainsi être livré au plus près des plages, sur les communes d'Hyères, de Carquei-

ranne et du Pradet. Parmi les articles et activités disponibles à la location, on trouve : des packs transat/parasol, des packs masque intégral/palmes, des paddles, des kayak gonflables 3 places, mais aussi des scooters sous-marins et surtout des vélos sous-marins que R2L est à ce jour la seule à proposer en France. Les locations sont possibles pour 1 heure, 2 heures, la journée ou la demi-journée, de juin à septembre, tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h en juillet et en août, et les samedis et dimanches aux mêmes horaires, en juin et en septembre.



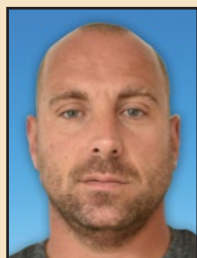
Tel : 06.20.03.22.54
Mail : contact@r2l-location.fr
Site internet : www.r2l-location.fr
Facebook : R2L Location

MANIFESTATIONS ESTIVALES



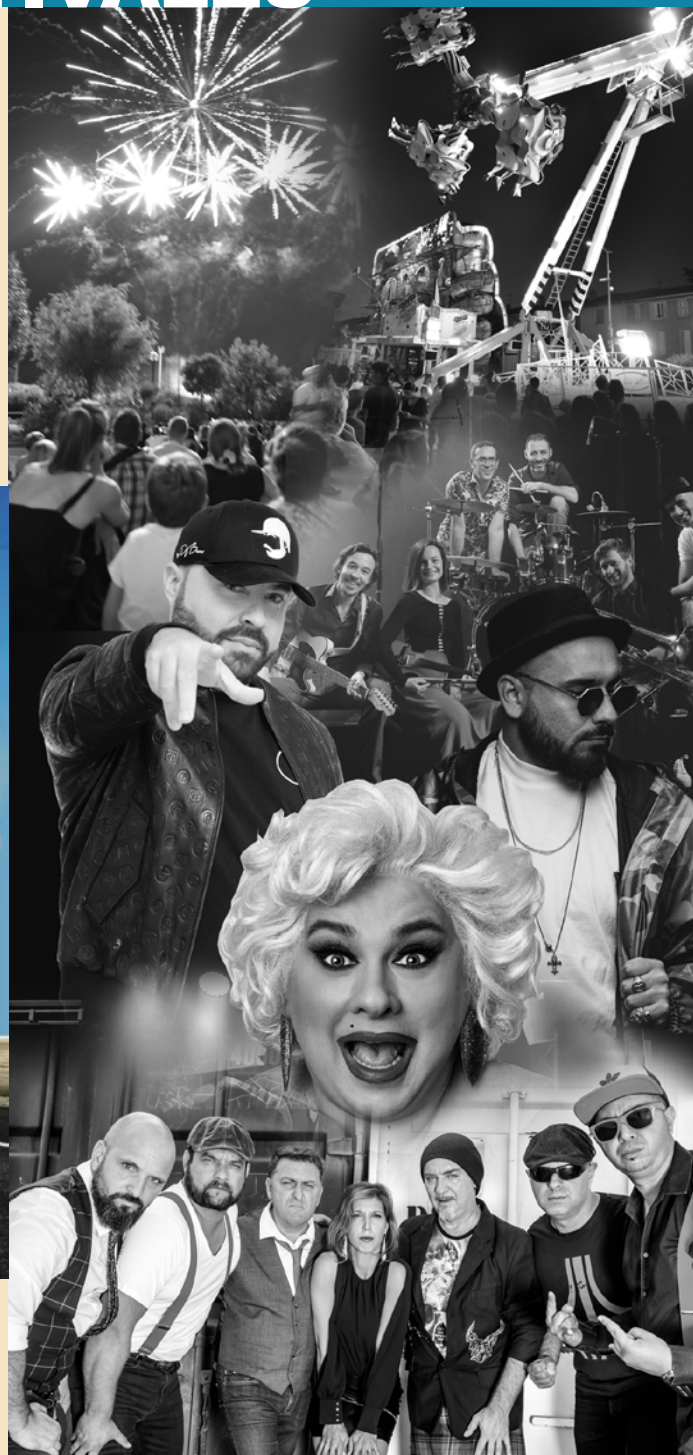
Gérard VIVIER

Conseiller Municipal délégué
à la programmation et vie
associative culturelle



Emmanuel BIELECKI

Conseiller Municipal délégué à
la programmation festive et vie
associative événementielle



Vive l'été !

Après deux années difficiles, nous espérons toutes et tous pouvoir passer un été sans contraintes !...

Concerts et spectacles gratuits, repas à thèmes conviviaux, feux d'artifice, mais aussi concours de boules et nombreuses animations agrémenteront de manière festive les mois de juillet et d'août.

Parmi les nouveautés, des séances de cinéma en plein air vous feront découvrir ou redécouvrir des films autrement, sous les étoiles... Notez également le grand rendez-vous du Summer Sound : deux grandes soirées électro réunissant des DJ de talent vous seront en effet proposées les 20 et 27 août et feront incontestablement monter la température en centre-ville !

N'oubliez pas vos marchés hebdomadaires à La Crau et à La Moutonne, de même que les deux marchés nocturnes de créateurs des Vitrites de La Crau qui participeront également à l'animation de la vie locale et vous permettront de soutenir nos commerçants, producteurs et artisans de proximité.

Voici un aperçu des temps forts de cette programmation estivale 2022. Vous en retrouverez tous les détails dans le guide joint en supplément.

Bel été et bonnes vacances !



MANIFESTATIONS ESTIVALES



DES CONCERTS

Trio Combo Brazil

Vendredi 8 juillet



Ces Messieurs Dame

Mercredi 13 juillet



Mamacita

Vendredi 15 juillet



Freedom - Tribute to George Michael

Vendredi 22 juillet



Planète Pop Rock

Vendredi 12 août



DES SOIRÉES ÉLECTRO AVEC LE SUMMER SOUND

DJ BENS, Le Père, Jorda Luigia

Samedi 20 août



DJ DAMIEN-N-DRIX, Nalo Palia, Only Cut

Samedi 27 août



DES SPECTACLES

La Tournée du Rire 100% Sud

L'humoriste Marco PAOLO sera entouré de la chanteuse Kristaa, de Philippe ROCHE (stand-up musical, imitateur), de Julien MAMELI (comique, hypnotiseur) et d'Eric LEBLON (magicien déjanté)

Jeudi 4 août



Grande Finale de la tournée estivale Route 83

Proposée et animée par Michel MITRAN, avec le truculent comique ZIZE et le groupe Génération Tubes.

Vendredi 19 août



DU CINÉMA EN PLEIN AIR

«Les 4 saisons d'Espigoule»

Mercredi 27 juillet



« La Land »

Mercredi 17 août



DU SPORT BOULISTE !

6^{ème} National de La Crau au Jeu Provençal

Du 30 juillet au 1^{er} août



Des concours de boules

Tout l'été, à La Crau et à La Moutonne



DES REPAS À THÈME

Lasagnes, paëlla, soupe au pistou...

À La Crau avec le Comité Officiel des Fêtes de La Crau et à La Moutonne



SANS OUBLIER...

Les feux d'artifice

À La Crau (Parc du Béal), samedi 2 juillet et lundi 22 août

À La Moutonne (Stade de l'Estagnol), samedi 6 août



La Fête de La Crau

Du 1^{er} au 3 juillet



Les marchés nocturnes de créateurs

Avec « Les Vitrines de La Crau »

et l'association Art-Créa Saclana

Les mardis 19 juillet et 9 août



La Fête de La Moutonne

Du 5 au 7 août



La Fête de la Libération

Avec cérémonies, défilé de véhicules d'époque, feu d'artifice et soirée DJ

Lundi 22 août



ET TOUJOURS...

Les Marchés hebdomadaires

À La Crau, le mercredi et le dimanche matin

À La Moutonne, le samedi matin

Portrait socio-démographique de la ville et de son territoire

POINT N°4 : LES PRINCIPAUX INDICATEURS RELATIFS À LA FAMILLE

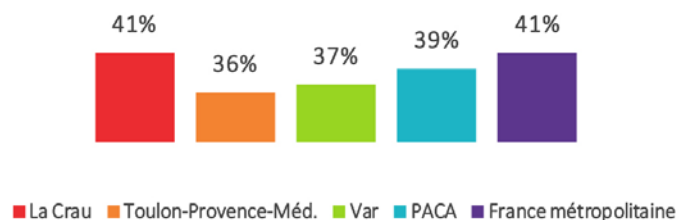


Christian SIMON
Maire de La Crau

Nous poursuivons l'analyse des données statistiques permettant de dresser un portrait précis de notre commune, à travers différentes thématiques. Nous abordons ce mois-ci le sujet de la Famille.

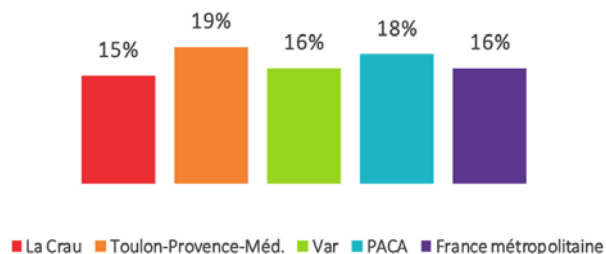
La commune accueille-t-elle beaucoup de personnes seules, de couples avec enfants, de familles monoparentales ou de familles nombreuses ? Quelle est la part des familles avec enfants ? Le profil des familles crauaises a-t-il évolué ? Les principales données relevées pour la Ville de La Crau nous permettront une nouvelle fois de renforcer la connaissance et la compréhension du territoire communal.

Les couples avec enfants - Démographie



Source : INSEE 2018

Les familles monoparentales - Démographie



Source : INSEE 2018

Les couples avec enfants - Evolution

	2008	2013	2018	Evol. 2008-18
La Crau	2 326	2 227	2 365	+2%
Toulon-Provence-Méd.	44 671	43 672	43 471	-3%
Var	112 093	111 823	112 447	+0%
PACA	559 160	550 076	547 448	-2%
France métropolitaine	7 541 331	7 473 275	7 369 904	-2%

Source : INSEE 2018

Entre 2008 et 2018, l'évolution de la part des couples avec enfants reste stable (+2%)

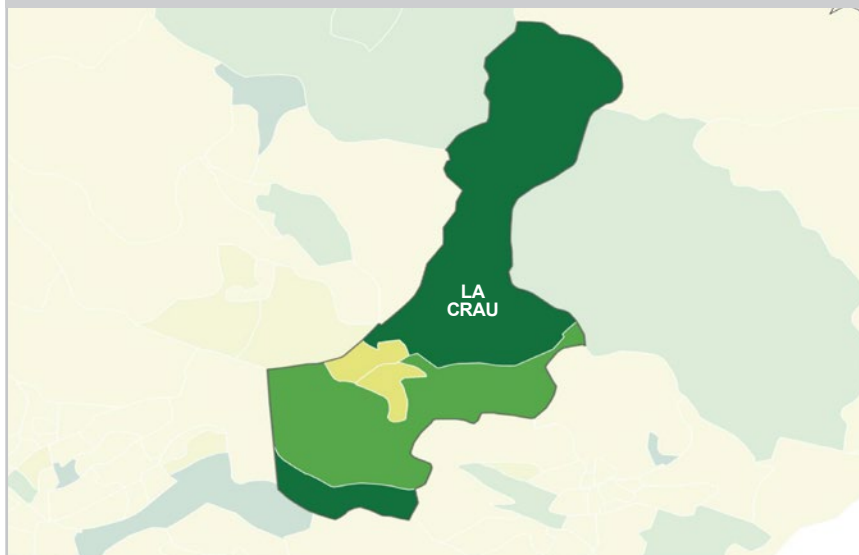
Les familles monoparentales - Evolution

	2008	2013	2018	Evol. 2008-18
La Crau	583	730	863	+48%
Toulon-Provence-Méd.	19 952	20 177	23 256	+17%
Var	40 528	43 938	49 818	+23%
PACA	217 205	232 269	255 886	+18%
France métropolitaine	2 318 375	2 547 181	2 839 109	+22%

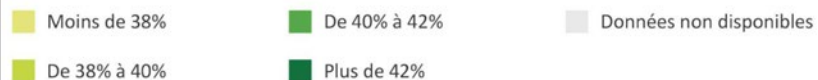
Source : INSEE 2018

Entre 2008 et 2018, l'évolution de la part des familles monoparentales est très forte et environ deux fois supérieure à celle des niveaux national, régional, départemental et métropolitain.

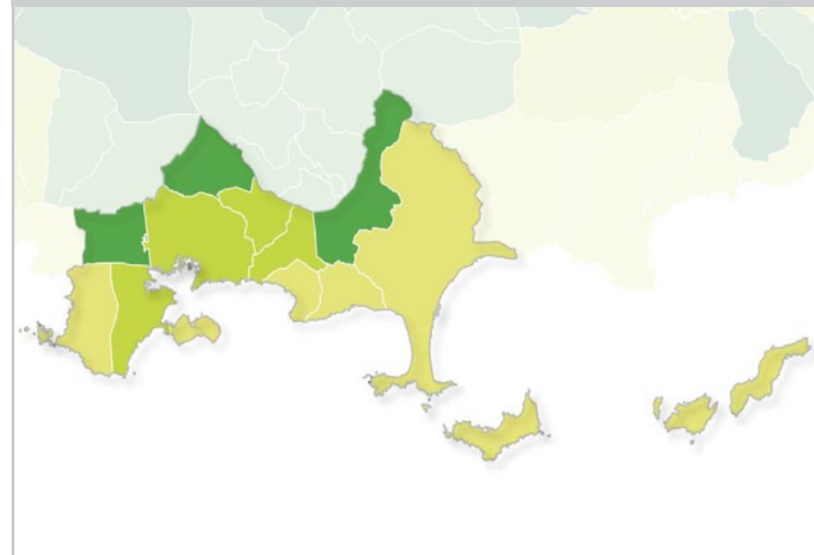
Part des familles avec enfants à charge à La Crau



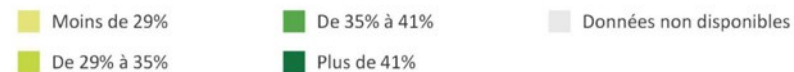
Part des familles avec enfants à charge parmi les ménages



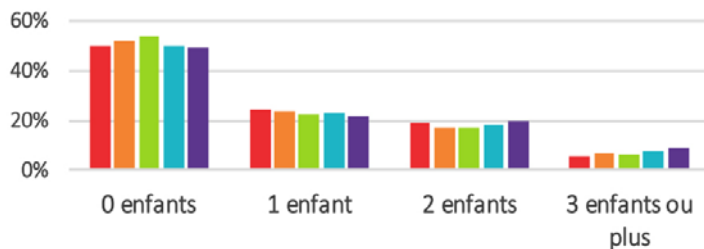
Part des familles avec enfants sur le territoire de la Métropole TPM



Part des familles avec enfants parmi les ménages



Familles par nombre d'enfants de moins de 25 ans



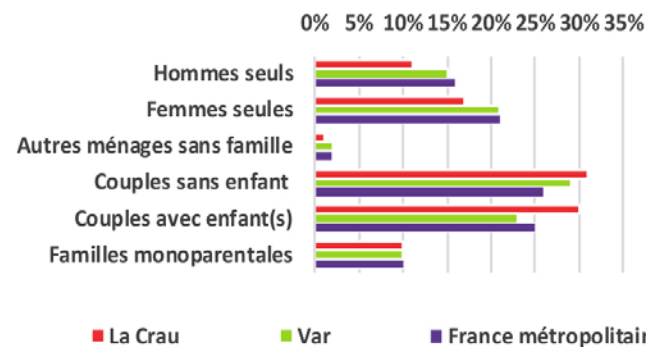
■ La Crau ■ Toulon-Provence-Méd. ■ Var ■ PACA ■ France métropolitaine

En 2018, seules 6% des familles de La Crau avaient 3 enfants ou plus, taux identique à celui du département.

Source : INSEE 2018

Indicateur clé

Répartition des ménages par type



En 2018, les couples sans enfant et avec enfants représentaient la part la plus importante des ménages de la commune (31% et 29 %)

Source : INSEE 2018

Les infos du



ACCUEIL DE LOISIRS

**Du lundi 11 juillet
au mardi 30 août 2022**

L'été, le JIS propose ses activités aux jeunes de 11 ans et plus (11 ans révolus le premier jour de l'activité)

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'été dans la limite des places disponibles

Séjour été + 11 ans

Les Salles Sur Verdon
Du mardi 2 au vendredi 5 août
4 jours en camping, baignades, visites et balades, activités sportives....
Renseignements au JIS

RENTRÉE SCOLAIRE

Accueils de loisirs
Périscolaire - Mercredis - Vacances

Dossiers d'inscription et de renouvellement disponibles sur le site internet du jis : www.jis-lacrau.com
ou à l'accueil du JIS depuis le 7 juin 2022

A noter :

Aucun document ne doit être adressé via le portail famille.

Attention ! Les dossiers d'inscription et/ou de renouvellement pour les mercredis de septembre à octobre sont à retourner impérativement jusqu'au **VENDREDI 15 JUILLET 2022**

LE JIS RECRUTE

**1 Animateur en CEE minimum BSB
avec ou sans BAFA
Du lundi 11 juillet au vendredi 5 août 2022**

et

**1 Animateur en CDD de remplacement à temps complet en modulation type A
du 1^{er} août au 31 octobre minimum
BPJEPS LTP ou BPJEPS avec UC de direction ou tout autre diplôme équivalent**

**Pour la saison 2022 / 2023
Périscolaire et vacances**

Animateurs diplômés (BPJEPS,BAFD, BAFA, ou autres diplômés dans l'animation ou équivalent)

Déposez votre C.V et lettre de motivation,
à l'accueil du JIS :
« Espace pluriel » Bd de la république – 83260 La Crau
Ou envoyez un mail à : association@jis-lacrau.com

BILLETTERIE

Accessible à tous, adhérents et non adhérents

Cinéma Olbia..... 6,50€
Cinéma Pathé La Garde..... 8,90€

Accrobranche ECOPARK ADVENTURES - La Castille

Adulte 13 ans et plus..... 20,50€
Junior 7 à 12 ans..... 16,50€
Enfant 5 à 6 ans et 1,10m..... 11,50€
Mini-parc 2 à 5 ans..... 5,00€

Réservation obligatoire :
par téléphone au 07.60.29.67.89
ou sur www.ecopark-adventures.com

Kiddy Parc

Entrée à partir de 13 ans
sans manège..... GRATUIT
Entrée enfant avec manège
de 2 à 12 ans..... 12,00€

Kiddy Parc avec attraction

+ Aquafamily
Entrée de 2 à 64 ans..... 17,60€
Aquafamily* :
Entrée enfant de 0,90m à 1m ou
sénior de +65 ans 6,40€
Entrée enfant à partir de 1m ou
adulte..... 13,60€

** (Les enfants doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte. Tarif entrée = 13,60€)*

HORAIRE D'ÉTÉ ACCUEIL DU JIS

Du lundi 11 juillet au vendredi 19 août inclus

Lundi et Samedi : fermé
Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 14h à 18h

CONTACTER LE JIS

Tél : 04 94 57 81 94
Email : association@jis-lacrau.com

Retrouvez nos informations
sur le site internet : www.jis-lacrau.com

PLAN CANICULE :

Pensez à vous inscrire ou à inscrire vos proches sur le registre des personnes fragiles et isolées !

Le registre des personnes fragiles et isolées est constitué et géré tout au long de l'année par le centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Il permet de contacter rapidement les personnes inscrites en cas d'événement exceptionnel (en période de confinement par exemple...), de risque lié à la canicule ou au grand froid, etc. L'objectif est de s'assurer de leur bonne santé, mais aussi de les questionner sur leur moral, leurs besoins éventuels et de déclencher, si besoin, l'aide la plus appropriée.

Peuvent être recensées sur ce registre les personnes âgées de 65 ans et plus,

les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et les personnes reconnues handicapées.

L'inscription est facultative et basée sur le volontariat. Elle peut être faite par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers (proche, médecin, services sociaux).

Précisons enfin que le registre est soumis aux règles de confidentialité et de droit d'accès et de rectification par les intéressés des informations qui les concernent.

Compte tenu du risque Canicule à prévoir pour cette période estivale, n'hésitez pas à utiliser le coupon ci-après pour vous inscrire ou inscrire vos proches. Ce coupon est à retourner au CCAS (Mairie Annexe – 15, Boulevard de la République 83260 La Crau).

PLAN CANICULE

DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES ET ISOLÉES 2022

NOM : PRÉNOM :
 DATE DE NAISSANCE : TÉLÉPHONE :
 ADRESSE : LA CRAU (VAR)

PRÉCISION : (cocher la case qui vous concerne)

- Personne de plus de 65 ans
- Personne de plus de 60 ans et inapte au travail
- Personne adulte handicapée

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE

NOM : PRÉNOM :
 QUALITÉ : TÉLÉPHONE :
 ADRESSE :

DE QUELS SOINS BÉNÉFICIEZ-VOUS ACTUELLEMENT ?

	Nom de la personne	Nom de l'organisme	Téléphone
Aide ménagère			
Infirmier			
Portage des repas			
Téléalarme			
Tierce personne			

AUTRE ELEMENT IMPORTANT, VOIRE VITAL, A NOUS COMMUNIQUER, NOTAMMENT LIÉ A VOTRE SANTÉ

.....

LA CRAU, LE

Signature, nom et qualité du rédacteur de ce document s'il est différent du demandeur

Signature du demandeur qui reconnaît avoir été informé des conditions de son inscription sur le registre



PRÉVENTION INCENDIE



Hervé CILIA

Adjoint au Maire délégué à la sécurité et aux risques majeurs



Catherine DURAND

Conseillère Municipale déléguée au CCFF et à la Réserve de Sécurité Civile

EMPLOI DU FEU STRICTEMENT INTERDIT JUSQU'AU 1ER SEPTEMBRE

Au regard des risques d'incendie, l'emploi du feu est strictement encadré dans le département du Var. L'arrêté préfectoral du 16 mai 2013 en détermine la réglementation.

Depuis le 1^{er} juin, et jusqu'au 30 septembre, nous sommes en période ROUGE.

Est interdit :

- ✓ **Le brûlage des déchets verts** : ce brûlage est d'ailleurs interdit en tout temps et en tout lieu du département tout au long de l'année.
- ✓ **Allumer un feu en forêt** : à l'intérieur ou à moins de 200 mètres des forêts, il est interdit au public, toute l'année, de porter ou d'allumer des feux nus (flamme à l'air libre). Il est également interdit à tous et toute l'année de jeter des objets en ignition (notamment des mégots de cigarette), ainsi que de fumer en période rouge dans les forêts et sur les voies qui les traversent.

Est exceptionnellement toléré sur autorisation :

- ✓ **Les feux de cuisson ou d'artifice** : ces feux sont interdits en période rouge à l'intérieur et à moins de 200 mètres des forêts, sauf autorisation spéciale obtenue auprès du Maire. L'usage de barbecues fixes attenants à des bâtiments est autorisé lorsqu'ils sont aux normes et que leur cheminée est équipée de dispositifs pare-étincelles.
- ✓ **Le brûlage de déchets verts pour l'élimination d'organismes nuisibles** (charançon rouge du palmier ou chancre coloré du platane) **ou pour motif d'intérêt général** : il peut être exceptionnellement autorisé en période rouge par dérogation préfectorale.
- ✓ **Le brûlage de déchets verts par les agriculteurs et les forestiers** : il peut être exceptionnellement autorisé par le Maire sur demande adressée au moins 10 jours avant la date prévue.

A noter : l'emploi du feu pour les deux derniers cas dérogatoires doit être suspendu en cas de vent supérieur à 40 km/h et d'épisode de pic de pollution atmosphérique.

+ d'Infos :

- ✓ Service Citoyenneté - 04.94.01.56.80
- ✓ Site internet de la préfecture : www.var.gouv.fr



UN QR CODE A L'ENTRÉE DE CHAQUE MASSIF DE LA COMMUNE

Afin d'informer au mieux le public sur les restrictions éventuelles d'accès aux massifs forestiers (voir article ci-après concernant la réglementation en vigueur), des panneaux d'information ont été placés à l'entrée de chaque massif situé sur le territoire communal. Ils sont notamment situés :

- ✓ Chemin du Fenouillet et Plateau du Pigeonnier,
- ✓ Chemin de Notre-Dame,
- ✓ Chemin de l'Ubac,
- ✓ Chemin de Verdillon (des 2 côtés),
- ✓ Chemin de la Venne,
- ✓ Chemin de la Navarre.

Chaque panneau comporte un QR Code qui permet d'accéder directement à la carte d'aléas en ligne sur le site internet de la Préfecture du Var. La couleur du jour sera également affichée sur ces panneaux et fera l'objet d'une actualisation quotidienne par les bénévoles du Comité Communal des Feux de Forêts (CCFF).

L'ACCÈS AUX MASSIFS FORESTIERS

Attention ! Durant l'été (et plus précisément du 21 juin au 30 septembre), l'accès aux massifs forestiers est strictement réglementé. Une carte est publiée, chaque jour avant 19h pour la journée du lendemain, sur le site de la Préfecture du Var (www.var.gouv.fr), afin d'informer le public sur le niveau de risque de feu de forêt et sur les possibilités d'accès aux 9 massifs varois.

Nous pouvons toutes et tous participer à la protection de nos forêts simplement en respectant ces consignes d'accès, définies selon le code couleur suivant :

Couleur Verte :

Niveau de risque incendie léger, il convient malgré tout de faire preuve de prudence

Couleur jaune :

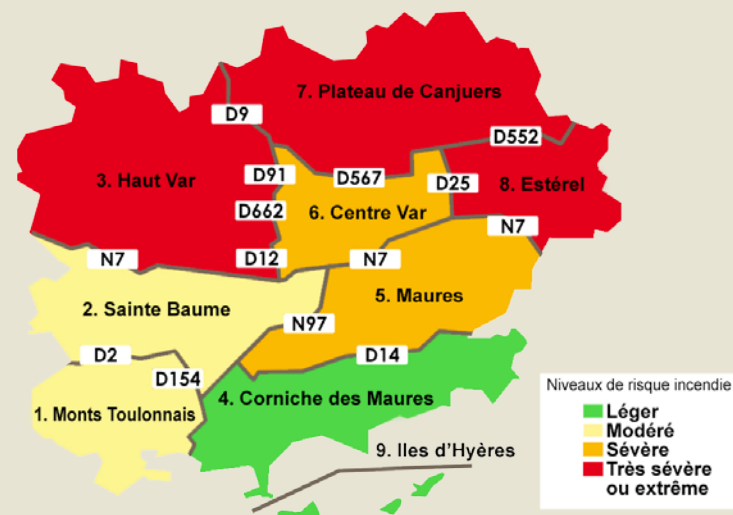
Niveau de risque incendie modéré, la prudence est encore recommandée

Couleur orange :

Niveau de risque incendie sévère, la pénétration dans les massifs est déconseillée

Couleur rouge :

Niveau de risque incendie très sévère ou extrême ; l'accès et la présence du public de même que la réalisation de travaux dans les massifs sont interdits.



FAITES LE PLEIN D'EXPOS !

Peinture, design et design d'intérieur, street art : les expos en cours et à venir à voir tout l'été dans les lieux de TPM à Toulon, Hyères et La Seyne ! Entrée libre.

Un été au Portugal à Tamaris

Jusqu'au 18 septembre – Villa Tamaris, centre d'art TPM à La Seyne-sur-Mer

Street art rue des Arts

Jusqu'au 27 août - Galerie du Canon à Toulon

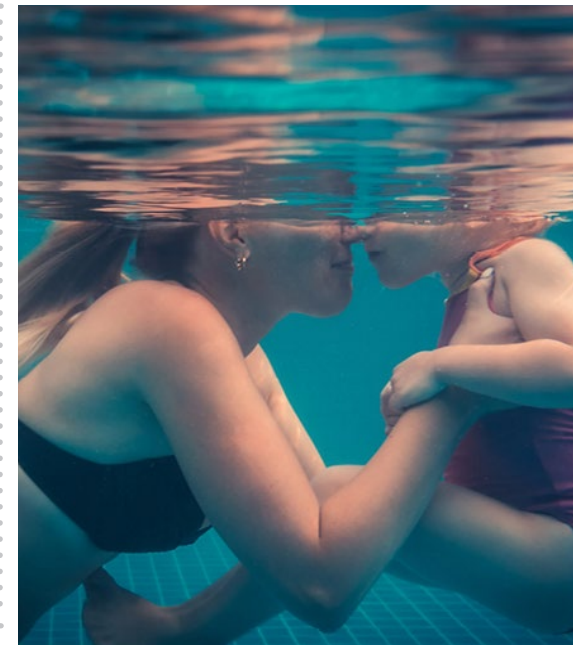
Festival et expos design !

« Intérieur modernes, collection design du Centre Pompidou » à l'Hôtel des Arts TPM fera découvrir une sélection des collections nationales mises en scène par le designer Joachim Jirou-Najou.

Jusqu'au 30 octobre - Ancien Evêché et Hôtel des Arts TPM à Toulon

À Hyères, la villa Noailles proposera plusieurs expositions de design moderne et contemporain, ainsi que les projets des 10 finalistes du concours et de sa présidente Ineke Hans.

Jusqu'au 4 septembre - Villa Noailles à Hyères



NOUVELLE ÉDITION DU GUIDE DU SENTIER DU LITTORAL

Le guide du sentier du littoral vient d'être mis à jour pour vous permettre de parcourir à pied les **200 km de côtes** entre Six-Fours-les-Plages et Hyères, en passant par les îles d'or. **Cette nouvelle édition est disponible en ligne : téléchargez ou imprimez la balade de votre choix et ses modalités pratiques. Avant de partir, consultez la lettre d'information du sentier** éditée par la Métropole, en téléchargement sur www.metropletpm.fr.

DES PISCINES RÉNOVÉES

En mars dernier, les trois bassins ont été nettoyés, réparés et poncés **par le service technique de la direction des Sports** de la Métropole TPM. Un revêtement souple a été posé par une entreprise spécialisée pour embellir une partie des plages.

Les piscines ont fait peau neuve et sont prêtes à vous accueillir pour l'été !



DES STAGES DE PRÉVENTION NOYADE POUR LES ENFANTS

Le nombre de noyades accidentelles a fortement augmenté en France en 2021, notamment chez les enfants de moins de 6 ans. Pour **lutter contre la noyade des enfants âgés de 3 à 6 ans dans les piscines privées**, TPM Natation Azur et la Ligue PACA en partenariat avec la Métropole TPM se mobilisent pour proposer un jardin aquatique à destination des familles. Ces stages se dérouleront **du 20 juin au 15 juillet et du 18 juillet au 12 août 2022**, au tarif de 35 €, **sur la base Nature et Sport du Vallon du Soleil TPM à La Crau**. Le nombre de places étant limité, pensez à vous inscrire rapidement.

Conformité juridique / procédure PLU

MISE EN COMPATIBILITE DU PLU DE LA CRAU DANS LE CADRE D'UNE DECLARATION DE PROJET - LIEUDIT LA BASTIDETTE



Jean-Pierre EMERIC
Adjoint au Maire et Conseiller Métropolitain
délégué à l'Aménagement du Territoire

Lancement de la concertation publique (rappel)

Par arrêté n° AP 21/141 du 1^{er} décembre 2021, le Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée avait prescrit une procédure de mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) de La Crau, dans le cadre d'une déclaration de projet, concernant le lieudit La Bastidette.

Par délibération n°22/03/54 du 24 mars 2022, le Conseil Métropolitain a fixé les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation publique dans le cadre de cette procédure.

Les objectifs de la déclaration de projet sont principalement de faire évoluer la zone agricole (A) du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vigueur au lieudit La Bastidette, vers une zone à urbaniser (AU) permettant l'implantation d'un nouveau site du Centre Départemental de l'Enfance (CDE) à La Crau.

Les informations et dossiers relatifs à la procédure sont consultables sur le site internet de la Ville de La Crau (www.villedelacrau.fr) et de la Métropole TPM (www.metropletpm.fr) ou en Mairie de La Crau, au 2^{ème} étage (Service de l'Urbanisme), aux jours et heures habituels d'ouverture (tel : 04.94.01.56.84) ainsi qu'à la Métropole TPM (Direction Planification Territoriale et Projets Urbains), aux jours et heures habituels d'ouverture.

Toutes les personnes intéressées peuvent faire part de leurs observations par les moyens précisés ci-après. Une réunion publique dédiée à cette mise en compatibilité du PLU sera organisée à l'automne en Mairie de La Crau (les date et heure seront communiquées ultérieurement à la population, par voie d'affichage).

Le projet de mise en compatibilité du PLU

L'opération se situe au lieudit « La Bastidette ». Le site de projet est encadré par des lotissements d'habitations à l'ouest, un espace à vocation d'urbanisation future au nord, le nouveau cimetière à l'Est et le chemin du Moulin 1^{er} au Sud.

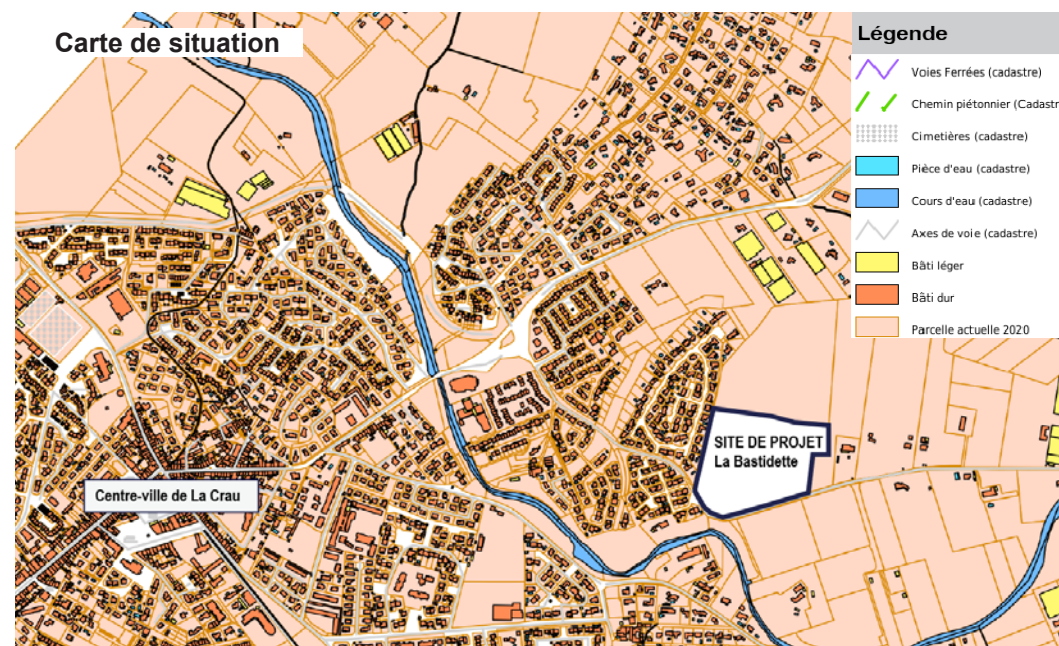
La procédure vise à permettre la création d'un établissement du Centre Départemental de l'Enfance (CDE) à La Crau, dans le cadre de l'opération de restructuration, rénovation et optimisation de l'ensemble des locaux du CDE du Département du Var.

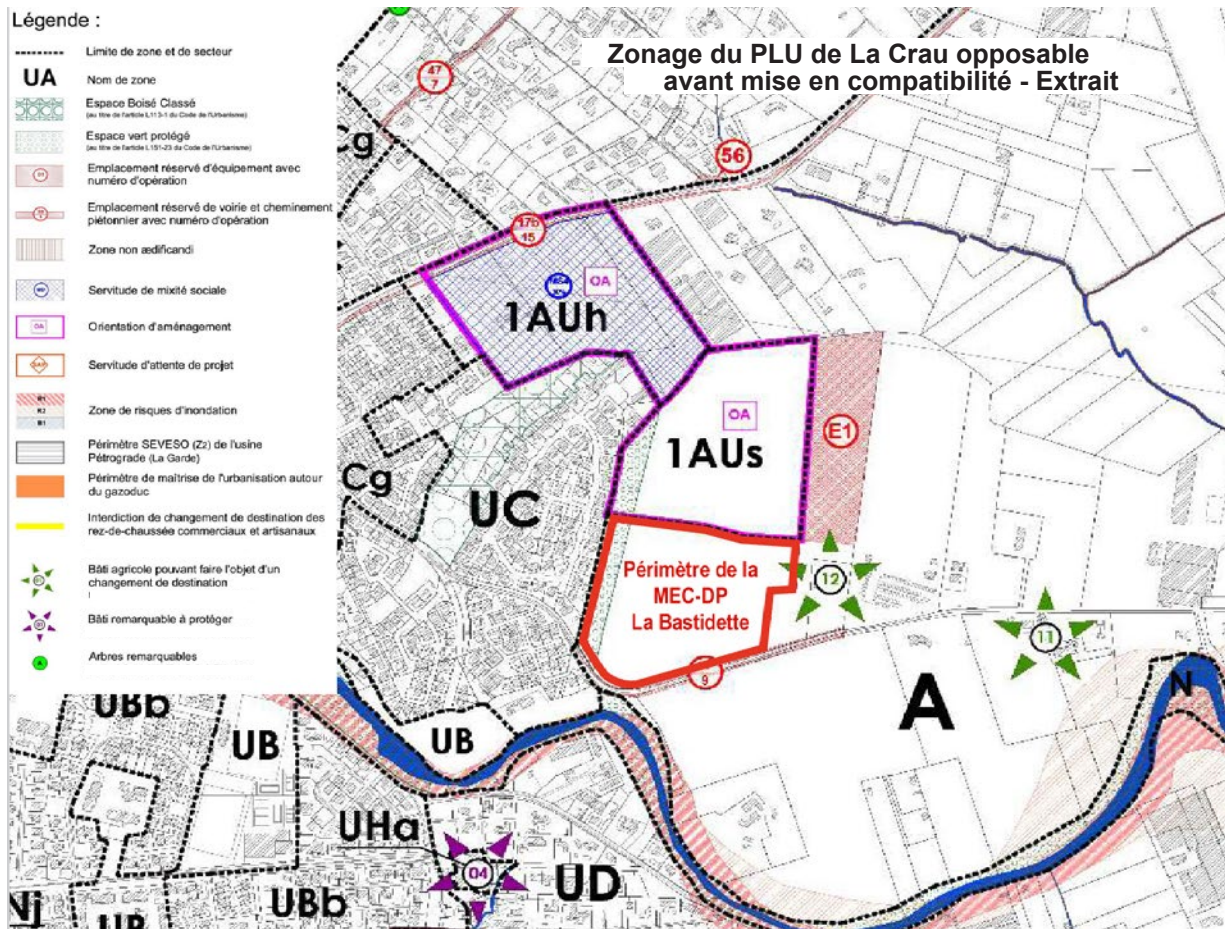
Le Département a en effet décidé de redéployer les places d'hébergement sur 3 sites dans le Var, dont celui de La Crau pour l'aire toulonnaise. Le futur établissement de La Crau est caractérisé d'intérêt général dans ses missions. Il est prévu qu'il assure :

- L'accueil d'enfants de 0 à 18 ans, dans le cadre de situations d'urgence et en moyen/long séjour.
- L'accueil en résidence mères-enfants (moyen/long séjour) de femmes enceintes (majeures ou mineures) et de mères avec enfant(s) dont un de moins de trois ans relevant de l'ASE.
- Diverses missions dans l'intérêt d'enfants mineurs : suivi à domicile d'enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance ; organisation de visites médiatisées (rencontres parent-enfant en présence d'un tiers) pour les enfants accueillis au CDE.

Le secteur de projet est inclus dans les secteurs de développement urbain identifiés notamment par le schéma de cohérence territoriale (SCOT) Provence Méditerranée.

La présente mise en compatibilité du PLU dans le cadre d'une déclaration de projet emprunte environ 5 hectares de zone agricole (A), pour les ouvrir à l'urbanisation et permettre l'implantation du nouveau site du CDE. La perte de surface agricole sera compensée. En outre, un espace vert protégé du plan local d'urbanisme (au titre de l'article L151-23 du code de l'urbanisme) est inscrit en frange ouest du site. Il a une belle largeur de l'ordre de 30 mètres et sera préservé en tant qu'élément de nature en ville.





Information en continu Concertation publique liée à la mise en compatibilité du PLU de La Crau dans le cadre d'une déclaration de projet La Bastidette

La concertation publique relative à la mise en compatibilité du PLU dans le cadre d'une déclaration de projet, lieudit La Bastidette se poursuit. Retrouvez toutes les informations :

✓ sur le site internet de la Ville, via le lien :

http://www.villedelacrau.fr/laville_PLU.html

✓ en Mairie (Hôtel de Ville, Boulevard de la République, 83260 La Crau), auprès du Service de l'Urbanisme (tél : 04.94.01.56.84).

Le dossier est également tenu à la disposition du public à la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

Faites parvenir à la Métropole vos requêtes ou observations, le cas échéant, par l'un des moyens suivants :

✓ sur le registre mis à disposition en Mairie de La Crau (Service de l'Urbanisme), aux jours et heures habituels d'ouverture ;

✓ par courrier (à Monsieur le Président de la Métropole TPM à l'adresse postale de la Mairie de La Crau, Boulevard de la République, 83260 La Crau),

ou par courriel (mtpm.planification@metropoletpm.fr),

en précisant l'objet : « Mise en compatibilité DP La Bastidette - PLU la Crau ».

Information en continu - Concertation publique liée à la révision du PLU de La Crau

La concertation publique relatives à la révision du PLU se poursuit. Retrouvez toutes les informations :

✓ sur la page internet dédié, via le lien : http://www.villedelacrau.fr/laville_PLU_revision.html

✓ en Mairie (Hôtel de Ville, Boulevard de la République, 83260 La Crau), auprès du Service de l'Urbanisme (tél : 04.94.01.56.84). Le dossier est également tenu à la disposition du public à la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

Faites parvenir à la Métropole vos requêtes ou observations, le cas échéant, par l'un des moyens suivants :

✓ sur le registre mis à disposition en Mairie de La Crau (Service de l'Urbanisme), aux jours et heures habituels d'ouverture ;

✓ par courrier (à Monsieur le Président de la Métropole TPM à l'adresse postale de la Mairie de La Crau, Boulevard de la République, 83260 La Crau) ou par courriel (mtpm.plu@metropoletpm.fr),

en précisant l'objet : « révision du PLU de La Crau ».



ESPACE D'EXPRESSION

ENSEMBLE POUR LA CRAU

Courrier : boîte aux lettres devant la mairie

Le jour où nous avons écrit ce texte, le 3 juin, les Françaises et les Français n'avaient pas encore exprimé leur choix lors des législatives. Si nous ne connaissions pas le résultat, ni pour notre circonscription, ni pour le niveau national, quand vous lirez cet article, vous le saurez.

Alors, quel(le) 1er(e) ministre, quel gouvernement ? Selon ses convictions, chacun peut être soit déçu soit confiant pour son avenir personnel et pour ses enfants. Et pour la planète ?

Une chose est certaine, les décisions prises au niveau national ont un impact direct sur notre vie de tous les jours. On entend souvent dire « Non, merci, je ne m'intéresse pas à la politique ». Comment ne pas répondre : « Quelle erreur, si vous ne donnez pas votre avis, ce sont ceux qui s'intéressent à la politique qui décideront à votre place, et c'est leur avis qui sera pris en compte ».

Même si parfois, hélas, quand le peuple français s'exprime, son avis n'est pas respecté !

Quel qu'ait été le choix de nos compatriotes, nous serons attentifs aux répercussions de la politique décidée par cette nouvelle assemblée nationale sur notre commune et nos concitoyens.

Ce n'est pas au niveau communal que se décident le montant du SMIC, l'âge de départ à la retraite, le sauvetage de l'hôpital, le pouvoir d'achat, les services publics... Mais ce qui peut être fait localement pour compenser ou atténuer les décisions nationales néfastes doit être fait !

Par le choix d'affectation des moyens (nos impôts), le Maire peut agir pour préserver le cadre de vie, faciliter le quotidien de nos concitoyens en agissant pour le logement social, les transports, l'hébergement de nos personnes âgées, la petite enfance..., rendre attrayant notre territoire pour les emplois et le tourisme, et participer à la sauvegarde de notre planète. A ce titre, restons vigilants sur l'évolution du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU), avec la restauration des Espaces Boisés Classés (EBC) et du marais de l'Estagnol. Et suivons l'avancement de la nouvelle gendarmerie.

Nous vous souhaitons de profiter au mieux de cette période estivale et du répit que semble nous laisser la pandémie, pour la reprise habituelle à la rentrée de septembre.

Vos élus : Maguy Fache - Jean Codomier



DON DU SANG

Notez les dates des prochaines collectes de sang prévues :

MARDI 19 JUILLET 2022

et

JEUDI 18 AOÛT 2022

De 15h à 19h30

Espace Culturel Jean-Paul Maurric

Ces collectes seront organisées dans le strict respect des consignes sanitaires. Vous pourrez au préalable prendre rendez-vous sur le site internet <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

+ d'Infos :

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles

Mail : adsblacrau83@gmail.com

Site internet : <http://sitesgoogle.com/site/adsblacrau>

PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

JUILLET / AOÛT

ZONES	JUILLET	AOÛT
ZONE 1 : Parc de La Moutonne / L'Estagnol / L'Estalle	Lundi 4	Lundi 1 ^{er}
ZONE 2 : La Pie / La Durande / La Haute-Durande	Mardi 5	Mardi 2
ZONE 3 : Centre La Moutonne / La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Jeudi 7	Jeudi 4
ZONE 4 : La Giavy / Les Vannes / Terre Noire	Vendredi 1 ^{er}	Vendredi 5
ZONE 5 : Les Cougourdons / Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Lundi 11	Lundi 8
ZONE 6 : Le Petit Tamagnon Les Pious	Mardi 12	Mardi 9
ZONE 7 : Rocade de l'Europe / Les Tourraches / Le Patrimoine Hameau des Pourpres	Mercredi 20	Jeudi 11
ZONE 8 : Les Arquets Sud / Les Levades / Les Goys Fourmiers Les Avocats / Gavarry	Vendredi 8	Vendredi 12
ZONE 9 : Les Arquets Nord / Les Maunières / Jean Toucas 1 ^{ère} DFL / 22 ^{ème} BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Lundi 18	Mercredi 17
ZONE 10 : Les Escudiers	Mardi 19	Mardi 16
ZONE 11 : Les Meissonniers	Jeudi 21	Jeudi 18
ZONE 12 : Les Longues / Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 15	Vendredi 19
ZONE 13 : La Gensolenne / La Grassette / La Bastidette / Le Mont-Redon	Lundi 25	Lundi 22
ZONE 14 : La Monache / Les Sauvans / Le Collet Long	Mardi 26	Mardi 23
ZONE 15 : Le Vallon du Soleil Les Martins	Jeudi 28	Jeudi 25
ZONE 16 : Maraval / Montbel	Vendredi 22	Vendredi 26

+ D'INFOS

- ✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert «Allo Mairie» : 0 800 00 30 24
- ✓ Toutes les infos utiles et le plan détaillé de chaque zone sont sur le site www.villedelacrau.fr, rubrique «Démarches / Environnement»

RETOUR EN IMAGES

MAI / JUIN 2022



Journée US avec «Les vitrines de La Crau»



Repas de la Fête des Mères du CCAS



Spectacle de l'école Jules Ferry



Animation-Découverte des Chauves-Souris

Naissances

Mathias SERVERA
Clémence CINELLI
Jannah LAHMIDI
Théo VILLA
Louka GAUCH
Mathieu FOURMAUX
Sam DIEFFENTHALER
Lyam ARCHAMBAULT
Imran BHIHI
Evan MOINDRON
Léonie PLAVIS
Maël DELABOIRE

Mariages

Philippe PENTHIER et Nathalie NOMDEDEU
Stéphane MONACO et Nadia BORRIELLO
Florian OLIVEIRA et Delphine FALCO
Pierre ALLIOT et Nathalie MARCHESI
Mickaël INCARDONA et Virginie BENGUIGU
Geoffrey RIERA et Aimeline STINEAU
Laurent GENEVOIS et Lucie GLEIZES
Jean YTA et Laura GRAFF
Nicolas GUEZENNEC et Aurélie GLAUDAT
Vicky PLANTE et Charlene MACCIO

Décès

Nicolas TONDON
Sylvain ADELAÏDE
Corinne WACH épouse AVILÉS
Maryse BERTOLINI veuve MOUTTON
Robert MILET
Jean-Claude GREFFIER
Nicole FLAMENT veuve CASTELAIN
Lyliane CAUSSIEU veuve BOUE GRABOT
Christiane HERRI épouse LOSSOUARN
Guiseppe CARLUCCI
Nicole SANCHEZ épouse POITEVIN
Jean PETIT
Abdelmajid EL FAID
François MARTINEZ

PERMANENCES

Présence de l'agence mobile du Réseau Mistral sur le marché de La Crau (Place Victor Hugo, devant l'église), de 8h30 à 11h45, les jours suivants :

- ✓ **mercredi 6 juillet**
- ✓ **mercredi 13 juillet**
- ✓ **mercredi 24 août**
- ✓ **mercredi 31 août**
- ✓ **mercredi 7 septembre**

Cette agence offre les services identiques à ceux délivrés au sein des agences commerciales Réseau Mistral : création et recharges des cartes de transport, validation des droits d'accès à un tarif préférentiel, renouvellement des supports, abonnements, vente des titres magnétiques, renseignements horaires et itinéraires, etc.

RAPPEL : FERMETURE ESTIVALES DU FOYER DES ANCIENS

Le Foyer des Anciens sera fermé **tous les samedis** durant l'été, du 2 juillet au 27 août inclus. Il restera ouvert du lundi au vendredi aux horaires habituels, de 14h à 18h30.

RAPPEL : CARTE D'ACCÈS À LA DÉCHETTERIE

Suite au report de la mise en place effective d'une carte pour accéder aux déchetteries du territoire de la Métropole TPM (dont celle de La Crau), pour cause de rupture de stock, nous vous rappelons que cette carte sera bien obligatoire à compter du 1^{er} septembre prochain. Pour l'obtenir, vous pouvez effectuer votre demande en ligne, sur le portail numérique : www.dechetteries.metropoletpm.phaseo.fr, en joignant la copie de votre carte grise, de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Vous pouvez également télécharger le formulaire sur le site de la ville www.villedelacrau.fr ou le retirer à l'Accueil de la Mairie.

Infos :

Antenne de La Crau de la Métropole TPM - 04.94.01.56.84



LA RENTRÉE DES ÉCOLES DE DANSE

✓ **Studio Ellena**
(18 Chemin des Loriots)
Inscriptions :
à compter du jeudi 1^{er}
au samedi 3 septembre, de 16h à 20h
Reprise des cours : lundi 5 septembre
Contact :
06.08.82.34.78
isabelle.ellena@gmail.com
www.studioellena.fr

✓ **Studio Attitude**
(25 bis Avenue 22ème BMNA)
Inscriptions :
les jeudi 1^{er} et vendredi 2 septembre, de 16h30 à 19h30
Reprise des cours : lundi 5 septembre
Contact :
06.13.70.75.75
jeanmarcccontreras@yahoo.fr

✓ **L'Ecole des Danses**
(126 Impasse Lavoisier, La Moutonne)
Inscriptions :
le mercredi 31 août de 10h à 12h et les jeudi 1^{er} et vendredi 2 septembre, de 17h à 19h30
Reprise des cours : lundi 5 septembre
Contact :
06.22.90.53.40
studiocoledesdanses@gmail.com

LES BONNS NUMÉROS

Mairie : 04.94.01.56.80
Télécopie : 04.94.01.56.83
E-mail : mairie@villedelacrau.fr

Allo Mairie ! : 0 800 00 30 24

Police Municipale : 04.94.01.56.81

Gendarmerie :
17 (urgence)
04.94.12.15.70 (brigade de Hyères)

Pompiers : 18

SAMU : 15

Pharmacies de garde : 3237

Dentistes de garde : 0 892 566 766

SOS Médecin : 04.94.14.33.33

SOYEZ ACTEUR DE VOTRE CADRE DE VIE AVEC
L'APPLICATION CITOYENNE

ACCIDENT - DEGRADATION
DECHETS - ANIMAL ERRANT
VOIRIE / ESPACES VERTS -
INCENDIE / INONDATION
CAMBRIOLAGE - TAPAGE



Télécharger dans
l'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

La suite de notre entretien avec Gérard SIMON, ancien Maire de La Crau.

La commune ne possédait pas de services techniques, donc les services techniques, au départ, c'était moi tout seul puisque j'en étais à la fois l'élu responsable et l'unique employé ! J'organisais mes journées entre la Mairie et mon commerce, mais cela n'étant pas tenable, j'ai confié l'horlogerie à mon épouse, assistée de mon employé, Aimé, rejoints par mon fils Christian lorsqu'il est sorti de l'école d'horlogerie.

A la Mairie, le travail ne manquait pas. J'ai commencé par dessiner le premier plan de la ville, car il n'en existait pas. J'ai dû me baser sur le cadastre et les plans des lotissements existants, dont découlent d'ailleurs les plans actuels. Il fallait aussi nommer et baptiser les nouvelles rues, en numéroter les maisons, envisager la création d'un parking et de nouvelles écoles (j'ai toujours pris soin de compléter la construction d'une école par celle d'un parking à proximité), élaborer un règlement pour le cimetière et envisager son agrandissement, reprendre la collecte des ordures ménagères, améliorer la circulation au centre-ville (les bus de l'époque le traversaient et les principales avenues n'étaient pas encore à sens unique), nettoyer de leurs embâcles le Gapeau et l'Eygoutier, et nettoyer aussi leurs bassins versants. Deux mots sur l'Eygoutier, petit fleuve côtier qui prend sa source à La Crau, plus exactement à La Moutonne, dans le quartier de l'Estagnol. Il rejoint la mer par la commune de La Garde, avant de traverser le Mourillon sous le nom de rivière des amoureux. Ce nom n'a pas de rapport avec les passions humaines, mais provient des mûriers, arbres qui le bordaient et qu'on appelait « amouviens » (je n'en connais pas le orthographe exacte) en provençal.

Nous avons également créé une Commission Communale des Feux de Forêt, puis avec Louis PALAZY, nous avons dû trouver une solution au problème de la construction du collège qui était arrêtée faute de financement. Les subventions promises n'ayant pas été versées, cela avait généré une dette envers l'entreprise qui demanda des intérêts moratoires. Il faut dire que la commune était alors considérée comme pauvre, mais nous avons réussi à résoudre le problème, et les travaux ont pu être achevés.



Gérard SIMON a toujours suivi de près les travaux réalisés sur le territoire communal. On le voit ici en 1995, aux Martins lors de la pose d'une conduite, en compagnie de Michel SURREL, responsable des services techniques municipaux.



Lors des travaux d'embellissement du centre-ville, à la fin des années 90, Monsieur le Maire surveille l'avancée du chantier, ici devant le Bar des Sports. On voit que les ouvriers de travaux publics n'étaient pas encore équipés des tenues fluorescentes qui se sont généralisées depuis.



Après que son fils Christian a été élu Maire de La Crau en 2008, Gérard SIMON, toujours membre du Conseil Municipal, peut se consacrer à une de ses passions : le travail manuel. Ces photos, prises en 2009, le montrent en plein travail (bénévole, il faut le souligner) dans un atelier du Centre Technique Municipal, où il réalise la fabrication de grilles et portails destinés à de nombreuses structures crauloises, dont la villa Les Tilleuls, le Parc du Béal, l'école Marcel Pagnol... Après en avoir assuré la conception et réalisé les plans.




Après la fabrication, Gérard SIMON participe également à la pose des éléments, ici le portail de l'école Marcel Pagnol en 2011. Au centre, Alain ROQUEBRUN, et deux employés municipaux, dont Eric LACHIZE à droite





APPLICATION CITOYENNE

*Soyez acteur
de votre
cadre de vie*



 ACCIDENT - DEGRADATION
DECHETS - ANIMAL ERRANT
VOIRIE / ESPACES VERTS -
INCENDIE / INONDATION
CAMBRIOLAGE - TAPAGE

Télécharger dans
 l'App Store

DISPONIBLE SUR
 Google Play



INFOS LEGALES

La Crau, une ville à la campagne

Juillet - Août 2022

Dépôt légal : janvier 1993

Directeur de publication : M. Christian SIMON

Rédaction, Photos, Dessins : Mairie de La Crau

Création graphique : Mairie de La Crau

Impression : Print Concept

Distributeur : Mairie de La Crau

Imprimé à 10 000 exemplaires